Pistes de réflexion dans les ateliers et plénières

En avant-midi:

Environnement, développement durable et qualité de vie : Le paysage en fait-il partie? Comment aborder cette ressource? Que pensezvous de l'approche proposée? Est-ce applicable chez-vous? Tient-elle compte des valeurs que vous accordez au paysage? Comment accueillez-vous les résultats de l'application de cette approche au Kamouraska? Comment une telle approche peut-elle être favorable au développement de l'écotourisme et du tourisme culturel?

En après-midi:

Comment gère-t-on cette ressource? Qui sont les intervenants et quels sont leurs rôles? Comment procède-t-on? Quelles interventions devons-nous privilégier? Comment mobiliser une communauté dans une démarche de protection et de mise en valeur des paysages? Comment concilier la qualité paysagère avec l'occupation et l'exploitation du territoire?



Programme

Le mercredi, 5 mai 2004 À l'ITA - Campus de La Pocatière

- Inscription (café, brioches seront servis)
- **9** h Mots de bienvenue

André Simard, directeur général de l'ITA Gérald Beaudry, directeur général de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

- 9 h 15 L'inventaire et l'analyse paysagère, par Alain Parent, géographe à Ruralys
 - * La notion de paysage, l'inventaire terrain, les approches d'analyse paysagère, la méthodologie d'évaluation et ses critères...
- Pause santé
- 10 h 20 L'analyse paysagère proposée et appliquée au Kamouraska, par Alain Parent, géographe à Ruralys
 - *La carte des entités paysagères du Kamouraska, fonctionnement et évolution des paysages, les thèmes majeurs du paysage kamouraskois
- 11 h 15 Plénière et échanges
 - * Vos questions et commentaires sur l'approche paysagère proposée, sur ses critères, sur ses résultats, sur la faisabilité d'une telle approche dans les MRC du Bas-St-Laurent, de la Côte-du-Sud et ailleurs au Québec

- 12 h 45 Activité libre : Exposé sur l'inventaire des paysages agro-forestiers du Kamouraska à l'aide de la géomatique par Jean-François Mouton, CLC - Camint inc.
- 13 h 15 « Comment envisager la gestion commune de la ressource paysagère sur un territoire donné? »
 - La charte paysagère par David Belgue, président du Conseil du paysage québécois
 - Recommandations et pistes d'action par Alain Parent, géographe à Ruralys
- 14 h 30 Pause-santé
- 14 h 50 Échanges en ateliers
 - * Sur les approches et pistes d'action proposées, sur la mobilisation de toute communauté intéressée, sur les interventions à privilégier...
 - 16 h Plénière
 - * Partage de la réflexion en ateliers, validation de pistes d'action, perspectives d'avenir...
- 16 h 30 Mot de clôture
 - 17 h Cocktail de clôture



Coût d'inscription



Le coût d'inscription (inclut la documentation, le stationnement, le dîner et le cocktail) est de 60 \$ (taxes incluses) avant le 23 avril 2004 et de 75 \$ après le 23 avril 2004. Un reçu sera émis lors du forum.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Ruralys - forum paysages ». Pour être validées, les inscriptions doivent obligatoirement être accompagnées du paiement requis et être expédiées à l'adresse suivante :

1642, de la Ferme La Pocatière (Québec) GoR 1Zo

Inscrivez-vous dès maintenant. Le nombre de places est limité.

d'inscriptio Formulaire

Titre: Ville:

Code postal

Courriel:

Télécopieur:

réléphone :

Madame

La vie d'un paysage, c'est la vie d'un pays! Philippe Thébaud Agence GVA

Les paysages constituent une ressource précieuse en dynamiques, les paysages sont autant le milieu de vie des communautés humaines, que le produit de leurs activités. De fait, un réseau complexe d'activités (exploitation, construction, circulation, etc...) modifie quotidiennement les composantes et l'apparence de chacune des parties du territoire, à des échelles différentes, mais avec parfois des effets négatifs cumulés qui risquent alors de les fragiliser.

Cette fragilité des paysages suscite une prise de conscience universelle. La préoccupation pour cette ressource passe par les questions d'aménagement du territoire dans son ensemble mais, tout particulièrement, par le développement du tourisme durable et du tourisme culturel qui misent avant tout sur la qualité des expériences vécues par les visiteurs et sur un souci de plus en plus grand des résidents de vivre dans un environnement de qualité.

Le Bas-Saint-Laurent se définit comme une région ses paysages. L'Entente-cadre de développement du Bas-Saint-Laurent stipule, dans son axe 5 sur la qualité de vie, l'objectif de « Poursuivre la mise en valeur du potentiel offert par le paysage bas-laurentien dans une approche de développement durable ». Les huit MRC de cette région ont aussi, en majorité et plus particulièrement encore au Kamouraska, identifié les paysages dans leur schéma d'aménagement, en tant que ressource à prendre en compte dans tout projet de développement. Les MRC de Montmagny et de L'Islet ne sont pas en reste quant à la beauté des paysages de la Côte-du-Sud et peuvent se sentir interpellées par cette réflexion.

C'est dans ce contexte que Ruralys s'est vu confier le mandat, dans le cadre de l'Entente spécifique en tourisme, de diagnostiquer les paysages de la région, d'élaborer une stratégie d'intervention pouvant guider les actions locales et régionales en matière de patrimoine paysager et de jeter les bases d'une approche conservatoire visant à les mettre en valeur.

Venez en grand nombre partager cette démarche et cette réflexion au cours d'un forum qui vous offrira la possibilité d'échanger sur l'avenir de nos paysages ruraux et sur les outils à mettre en place pour en assurer leur mise en valeur.

Paysage et qualité du cadre de vie

Approches et enjeux en milieu rural

Le forum se tient à l'ITA - Campus de La Pocatière

Nos partenaires

Québec ## régionate des étus du Bas-Saint-Laurent

















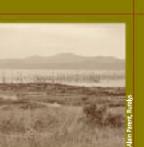




Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous :

Téléphone: (418) 856-6251 Télécopieur : (418) 856-2087 d.lalande.ruralys@bellnet.ca www.ruralys.org





les paysages

Forum régional sur

Desjardins
Regroupement des Caisses
populaires du Kamouraska

